****

Noisy-le-Sec, le 16 juin 2015

**Heppner optimise ses livraisons**

**La livraison en milieu urbain frise le casse-tête. Pour en venir à bout à Lyon, Heppner et le centre distribution urbain Citylogistics se sont rapprochés. Un engagement en faveur de l’écologie qui garantit un haut niveau de prestation.**

Flotte au gaz naturel comprimé, véhicules adaptés aux zones piétonnes, réduction des nuisances sonores, maintien des tarifs pour les clients, mais aussi conservation du niveau de qualité… sont autant d’atouts qui ont convaincu Heppner. C’est pourquoi, depuis avril, le groupe confie à Citylogistics près de 90 positions par jour sur les 1er, 2e, 3e et 6e arrondissements de la cité lyonnaise. Chaque matin, Heppner livre ce centre de distribution urbain(CDU), situé à Vaux-en-Velin, qui prend ensuite le relais sur le dernier kilomètre pour livrer les commerçants.

**Des process communs**

En s’associant à Citylogistics, Heppner garantit un haut niveau de prestation. Ainsi, avec un système informatique similaire aux deux entreprises, les informations remontent en temps réel et la traçabilité reste maintenue à un niveau d’exigence tout aussi élevé. Au final, avec des process et une vision du métier communs, toutes les consignes liées aux différentes offres d’Heppner, comme celles des services Star ou celles relatives aux bonnes pratiques de distribution des produits de santé, sont strictement garanties.

**Impact écologique significatif**

Autre avantage du CDU : la massification des flux et l’optimisation des tournées. Elles permettent de réduire de 30 à 40% le nombre de kilomètres parcourus ! Une retombée non négligeable qui va de pair avec la diminution par trois des nuisances sonores subies, chaque jour, par plus d’un million de riverains. Autre avantage écologique : la totalité de la flotte de Citylogistics roulera d’ici septembre au GNC. Ce gaz naturel compressé présente l’avantage de rejeter près de 40% de CO2 en moins par rapport à une voiture classique, de réduire la consommation de carburant de 40% et les émissions de particules fines de plus de 90%.